ART. PREMIER N° 41937

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N º 41937

présenté par M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine à l'amendement n° 23851 de M. Juanico

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 2, après le mot :

« retraités »,

insérer les mots :

«, dans un esprit d'équité, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.